



Sommaire

P 2 - Mot de Monsieur le Maire

P 3 - PV du Conseil municipal

P 11 - Informations mairie

P 17 - Ecole

P 18 - Les associations Digeoises

P 24 – Quelques petites recettes de fête



**Bonnes fêtes
de fin d'année**

Décembre 2022

France Services

2 bis, rue Philippe Verger
89130 TOUCY

03.79.07.00.14



France Services
Proche de vous au quotidien

TOUCY



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Horaires d'ouverture

Mardi :	9h – 12h30 14h – 19h00
Mercredi :	9h – 12h30
Jeudi :	9h – 12h30
Vendredi :	14h – 19h00
Samedi :	9h – 12h30



Un GUICHET UNIQUE pour faciliter vos démarches administratives... en quelques clics !

Les services proposés par France Services

Un point d'accès numérique en autonomie

Pour réaliser vos démarches administratives : un ordinateur (accès internet), imprimante, scanner, photocopieur, destructeur de documents, espace de confidentialité...

Un accompagnement personnalisé pour



Effectuer une demande d'aide au logement, d'allocations familiales, de RSA, de prime d'activité...

Effectuer ses déclarations trimestrielles, obtenir une attestation...



Vérifier ses remboursements de soins ou le paiement d'indemnités journalières...

Effectuer une demande d'affiliation, de prestations extralégales, obtenir une attestation de droits, une nouvelle carte vitale...



Aide à la déclaration d'impôts sur le revenu, paiement en ligne.

Éditer un avis d'imposition, une taxe d'habitation, une taxe foncière...



S'inscrire et s'actualiser sur son espace personnel, consulter et postuler à une offre d'emploi, rédiger un CV et une lettre de motivation...



carte grise
permis de conduire
pré-demande de carte d'identité
pré-demande de passeport



S'informer sur ses droits, obtenir un relevé de carrière, constituer un dossier de retraite de base et complémentaire, de réversion...



Aide à la constitution d'un dossier MDPH

Pour que votre déplacement soit efficace



INDISPENSABLE POUR VOUS IDENTIFIER LORS DE VOS DEMARCHES EN LIGNE



Munissez-vous des identifiants de votre compte :

Ameli
ou
impots.gouv

Sinon, apportez votre dernière Déclaration d'impôts sur les revenus et votre dernier Avis d'imposition



impots.gouv

PERMANENCE TOUS LES 3^{èmes} JEUDIS DU MOIS

9h à 12h30

En vision conférence dans nos bureaux France Services

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Prenez rendez-vous dès maintenant sur votre espace particulier impots.gouv.fr ou avec l'aide d'un agent France Services avec vos identifiants de connexion.

- Jeudi 17 Novembre 2022
- Jeudi 15 Décembre 2022
- Jeudi 19 Janvier 2023
- Jeudi 16 Février 2023
- Jeudi 16 Mars 2023
- Jeudi 20 Avril 2023

Horaires d'ouverture :

Mairie :

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30

Agence postale :

03.86.41.14.30

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Mercredi de 10h à 12h

Bibliothèque :

Fermé jusqu'à nouvel ordre

Permanence de Monsieur le Maire

Samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous la semaine

Site internet :

mairiediges89.fr

Adresse mail :

mairie.diges89@wanadoo.fr

Facebook : Commune Diges

☎ : 03 86 41 12 89

Responsable de la publication :
M. VANDAELE Jean-Luc

Responsable de la mise en
page : Mme LEPRÉ Sandrine

Etat civil

Naissances

Le 4 octobre 2022 de Élias DELOLO
Fils de Pierre et Marianne DELOLO

Le 10 octobre 2022 de Miya MERAT
Fille de Jonathan MERAT et de Amandine
SANCHEZ MOLINA

Toutes nos félicitations

Décès

Le 27 septembre 2022 de Simonne PRANGÉ veuve
VIRILI des Grosniers
Le 27 septembre 2022 de Michèle DUPOUY épouse
ARMSTRONG de Volvent
Le 22 octobre 2022 de Philippe LEMAIRE des Fritons
d'en Haut
Le 23 octobre 2022 de Michelle BOGUET de la
Roblotterie
Le 24 octobre 2022 de Daniel NOËL des Forêts
Le 17 novembre 2022 de Gérard LEVASSEUR des
Guicharmes

Nos sincères condoléances

Nous invitons celles et ceux à qui nous n'avons pas souhaité la bienvenue, à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Mot de Monsieur le Maire

De 2022 à 2023 ...De la douceur automnale aux frimas hivernaux...

Déjà l'automne s'en est allé et l'hiver s'installe avec les fêtes de Noël et du jour de l'an. Des événements importants pour la vie de notre village ont marqué cette année 2022 :

L'arrivée d'Anthony BONNARD, agent technique qui succède à Jean-Luc GUYOT qui, après de très nombreuses années de service a fait valoir ses droits à la retraite. Bienvenue Anthony, grand merci à Jean-Luc.

Au 1^{er} novembre, Catherine HUBERT a rejoint la mairie afin de pouvoir assurer le remplacement d'Agnès MOREAU-MALTETE, en tant que secrétaire de mairie, à compter du 19 décembre 2022.

Bienvenue Catherine et grand merci à Agnès qui assure le secrétariat de notre mairie depuis 1997 avec beaucoup de professionnalisme, de discrétion et de droiture.

Le secrétariat de mairie est un des éléments essentiels de la vie et de la cohésion des habitants d'une commune.

Par ailleurs, Charlotte CARIDROIT, kinésithérapeute, a rejoint le cabinet de Luc BILANCETTI en 2021. De même, Vanessa ROBERT, psychothérapeute, s'est installée dans le local qui jouxte le cabinet infirmier. Nous les remercions d'avoir choisi notre village et continuerons de leur réserver le meilleur accueil.

Vous en avez sans doute été informés, la commune a acheté le café-tabac-restaurant et les anciennes forge et mercerie contiguës. Ces bâtiments seront progressivement rénovés.

Le café-tabac-restaurant pourrait reprendre son rôle d'espace convivial multiservices après travaux, courant 2024.

Les travaux d'extension et aménagement des vestiaires pour foot et VTT devraient commencer au 1^{er} semestre 2023.

Du côté des associations :

- La fête de la châtaigne, malgré la pluie, grâce à une bonne notoriété et une équipe de bénévoles généreux et bien impliqués, a su attirer et donner bien du plaisir à un nombre de visiteurs tout à fait satisfaisant.

Bravo !

- La fête d'halloween, organisée par l'AJD avec un réel savoir-faire en matière de propositions et de décoration, fut un réel succès, malgré la pluie. De même bravo pour les très belles décorations de Noël sur les places de Diges. Merci aux nombreux bénévoles.

- Le club Marie-Noël, avec le loto, a fait salle comble.

- Le club VTT, le même jour, malgré le mauvais temps, a pleinement réussi ses courses avec un circuit original très apprécié car très bien préparé.

Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation de ces manifestations : vous favorisez des relations entre personnes et c'est très important.

De nombreux digeois ont pris part à la cérémonie du 11 novembre. A cette occasion, sous l'égide de Mme Eloïse MASSOT, leur enseignante, des enfants de l'école ont lu des lettres de poilus très émouvantes. Merci à eux.

Après le repas des aînés du 23 octobre offert par la municipalité, la traditionnelle distribution de colis de Noël aura lieu les 17 et 18 décembre.

A l'approche des fêtes de fin d'année, c'est avec plaisir que la commune propose un repas de Noël et un spectacle aux enfants de l'école.

Je voudrais maintenant, avec le conseil municipal, vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année en famille, entre amis.

N'oublions pas les personnes isolées, malades, nos voisins parfois. En cette période de fête, prenons un moment pour leur signifier notre amitié.

Dès à présent, nous vous invitons tous à la conviviale cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le samedi 14 janvier à 17h à la salle Marie Noël. Nous partagerons la galette et le verre de l'amitié. Venez nombreux.

A tous, Meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2023

Jean-Luc VANDAELE

PV DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 8 septembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le **8 septembre**, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de

M. Jean-Luc VANDAELE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Frédéric BLIN, Adjoint.

M. Yves LE BOULBIN, M. Michel NADIN, Mme Martine VOIRIN,

Mme Dominique BOUVIER, Mme Céline ZIEJZDZALKA, Mme Julie BARBIER,

M. Julien ARNAUD, M. Thomas DE BIE

Absents excusés : M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT (pouvoir à M. VOIRIN), M. Sébastien GUILLOT (pouvoir à F. BLIN)

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LEPRÉ

POINT SUR DOSSIER ACQUISITION DU CAFÉ-RESTAURANT :

- ✓ Les financements de l'opération pourraient être les suivants :

1/ DETR – ETAT 30 à 60% pour l'acquisition du bâtiment et les travaux d'aménagements en vue d'exercer l'activité commerciale

2/ CONSEIL DÉPARTEMENTAL dans la cadre des financements « AMBITION POUR L'YONNE » pour des projets d'un montant supérieur à 200 000€ HT.

La chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a réalisé l'étude de marché.

L'architecte conseil de la CAUE89 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne) est venu voir les locaux.

Le projet soulève plusieurs questions :

- Nature précise du projet
- Nature des travaux à réaliser
- Réhabilitation de l'ensemble des bâtiments
- Destination des différents bâtiments
- À quel moment rechercher un gérant
- Définition des services souhaités par et pour la population pour cette activité commerciale

EXTENSION ET AMÉNAGEMENT VESTIAIRE STADE :

Vu les demandes des **clubs de foot et de VTT de Diges**, sollicitant des aménagements des vestiaires existants afin de pouvoir accueillir dans de meilleures conditions les enfants participant aux activités sportives ;

Considérant l'accroissement des activités de ces clubs sportifs avec respectivement 80 adhérents dont 60 jeunes pour le foot et 81 licenciés dont plus de 40 jeunes pour le club VTT ;

Considérant que différentes manifestations ont lieu au stade municipal, fête des écoles, feu de la St Jean ;

L'extension et l'aménagement du vestiaire du stade municipal s'avèrent nécessaire, par une extension de 45m², aménagement du rangement et stockage avec accès à l'étage, aménagement de l'auvent et de la buvette et mise en conformité de l'accessibilité (WC et stationnement).

1/ Approbation projet :

Le conseil municipal, lors de sa séance du 20 janvier 2022 avait décidé de réaliser une étude pour la construction d'une extension et de l'aménagement du vestiaire du stade municipal, le **cabinet d'Architecte Vincent CANET** avait été retenu pour une mission de relevé de plans (REL) avec étude de faisabilité (FAISA), pour un montant d'honoraires de **2 600€ HT** (3 120€ TTC).

L'estimatif des travaux, réalisé par l'architecte s'élève à **135 000€ HT** (162 000€ TTC).

Le cabinet d'Architecte CANET a présenté une proposition d'honoraires pour la suite de la mission, à savoir, Avant-projet sommaire (APS), avant-projet définitif (APD), Dépôt permis de construire (DPC), Projet général de conception (PGC), Dossier de consultation des entreprises (DCE), Mise au point des marchés de travaux (MDT), Direction et exécution des travaux (DET), pour un montant d'honoraires de **14 400,00€ HT** (17 280,00€ TTC).

Le conseil municipal approuve le projet à l'unanimité et décide de poursuivre la mission avec le cabinet CANET pour un montant d'honoraires de **14 400€ HT**.

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 2 voix

2/ Approbation opération : plan de financement avec demandes de subventions

Compte-tenu des financements possibles, le conseil approuve le montant de l'opération, à savoir :

✓ Travaux extension et aménagement	135 000€ HT
✓ Étude de faisabilité Architecte	2 600€ HT
✓ Étude/réalisation Architecte	<u>14 400€ HT</u>
Soit un total de	152 000€ HT

Le plan de financement sera le suivant :

✓ DETR -ETAT	30%	45 600€
✓ VILLAGES DE L'YONNE CD	40%	60 800€
✓ AUTO-FINANCEMENT	30%	45 600€

Le conseil municipal approuve le projet à l'unanimité, ainsi que le plan de financement et charge Monsieur le maire le solliciter les subventions.

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 2 voix

INSTALLATION CITERNE DÉFENSE INCENDIE À GOGOT :

Dans le cadre de la mise en place de la défense incendie dans le hameau de Gogot par l'installation d'une citerne souple de 60 m³, le conseil municipal avait décidé d'acheter la parcelle cadastrée **section ZI N° 156** pour une superficie de **246 m²**, au prix de **300 €**.

Le coût de l'opération se chiffre à **13 531€ HT**

✓ Achat du terrain + frais de notaire	450€ HT
✓ Frais de géomètre	759€ HT
✓ Terrassement	10 150 HT
✓ Achat citerne	<u>2 172€ HT</u>
Soit un total de	13 531€ HT

Le plan de financement sera le suivant :

✓ DETR -ETAT	40%	5 412€
✓ VILLAGES DE L'YONNE CD	40%	5 412€
✓ AUTO-FINANCEMENT	20%	2 707€

Le conseil municipal approuve le projet à l'unanimité, ainsi que le plan de financement et charge Monsieur le maire le solliciter les subventions.

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 2 voix

RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023 :

Effectifs rentrée septembre 2022 : **77 élèves**

La répartition des classes est la suivante :

Petite et moyenne section : 24 Enseignante Anne DEFAUT – ATSEM Anaïs ROBERT

Grande section/CP : 21 Enseignante Diane JOBARD-CUNAUULT – ATSEM Barbara LOUCHART

CE1/CE2 : 19 Enseignantes Brigitte RAMEL-SAVOIRET et Héloïse LE FLANCHEC

CM1/CM2 : 13 Eloïse MASSOT

Mme Brigitte RAMEL-SAVORET A pris les fonctions de Directrice du groupe scolaire.

QUESTIONS DIVERSES :

1/ Désignation correspondant incendie et secours :

Le maire expose qu'il convient de désigner un correspondant au sein du conseil municipal.

Mme Julie BARBIER se porte volontaire.

M. le maire désignera Mme Julie BARBIER par arrêté municipal qui sera transmis aux services préfectoraux.

2/ Réfection pont de Gogot : les travaux seront réalisés en novembre

3/ Implantation antennes-relais à Diges :

Le projet concerne l'implantation de deux antennes relais Bouygues Telecom dans le cadre de l'accord du New Deal Mobile. Il porte plusieurs opérateurs en accord avec l'arrêté ministériel qui définit son usage pour les quatre opérateurs de téléphonie mobile.

La première en cours d'implantation se situe au lieu-dit « Le Champs du Moulin » à la Verrerie-Haute, la deuxième au lieu-dit « La Pierre des Plombs » à Montchenot.

Des réunions ont été organisées le 8 septembre 2022 à la Préfecture pour toutes les communes concernées par l'implantation d'antennes.

Des habitants de Montchenot et des Jolivets d'en Haut ont fait un recours contre l'implantation de la 2^{ème} antenne. Les intervenants, représentants de Bouygues et de la Préfecture ont organisé une réunion à Diges le 9 septembre 2022 avec les intéressés.

4/ Distribution bulletin municipal : 17/18 septembre

5/ Repas des aînés : dimanche midi 23 octobre 2022

PV DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 9 novembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 9 novembre, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de

M. Jean-Luc VANDAELE, Maire.

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, M. Frédéric BLIN,

Mme Christiane MAUPRONT, Adjoints.

M. Yves LE BOULBIN, M. Michel NADIN, Mme Martine VOIRIN,

Mme Dominique BOUVIER, M. Sébastien GUILLOT, Mme Céline ZIEJZDZALKA,

M. Julien ARNAUD, M. Thomas DE BIE.

Absente non excusée : Mme Julie BARBIER

Secrétaire de séance : Mme Martine VOIRIN

APPROBATION DU RPQS 2021

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021

Monsieur le maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ✓ **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

REHABILITATION CAFE-RESTAURANT ET ENSEMBLE DES BATIMENTS ATTENANTS

1- CHOIX DEVIS DES ETUDES (Solidité, thermique, faisabilité)

L'acte de vente a été signé le 27.09.2022.

- le 06.10.2022 : rencontre d'information avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie pour aborder les sujets sur la gérance, le recrutement, le montant du loyer.
- Le 12.10.2022 : réunion avec le pôle Aménagement du territoire de la Communauté de Communes Puisaye Forterre, pour étudier les possibilités de dépôts de dossiers de demandes de subventions (en particulier du Fonds européen).
- Le 16.10.2022 : prise de contact avec l'Agence Technique Départementale pour la maîtrise d'ouvrage : l'Agence n'est pas disponible avant mars/avril 2023.

Dans le cadre du projet de réhabilitation du Café-Restaurant de Diges, il est nécessaire d'effectuer des relevés et d'établir des plans des bâtiments existants du futur commerce.

Deux sociétés ont été consultées :

Après avoir étudié les offres, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de Géomexpert d'un montant de 4 750,00 HT et mandate le Maire pour signer le devis et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

2- CHOIX DEVIS DES ETUDES (Solidité, thermique, faisabilité)

Dans le cadre du projet de réhabilitation du Café-Restaurant de Diges, il est nécessaire d'effectuer les diagnostics du bâti et énergétique.

Le bureau d'études 3IA a présenté une offre :

- Diagnostic du bâti : 6 000,00 € HT /7 200,00 € TTC
- Diagnostic énergétique : 7 800,00 € HT /9 360,00 € TTC
- Faisabilité architecturale : 24 200,00 € HT /27 840,00 € TTC

Après avoir étudié la proposition financière du bureau d'études 3IA, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** de ne pas retenir la « faisabilité architecturale » : une présentation approfondie et une réflexion seront conduites par la Commission urbanisme élargie le 24.11.2022 avec l'intervention de M. Verhoest, Directeur du cabinet d'ingénierie du bâtiment 3IA.
- **décide** de retenir les diagnostics du bâti et énergétique, d'un montant total de 13 800,00 HT (16 560,00 €) ;
- **mandate** le Maire pour signer le devis et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

POINT EXTENSION ET AMÉNAGEMENT VESTIAIRE-FOOT :

Le 8 septembre 2022, le Conseil municipal a voté l'approbation du projet d'**extension et d'aménagement du vestiaire du stade municipal**.

A ce jour, les dossiers de demande de subventions ont été envoyés.

Le cabinet d'Architecte CANET a élaboré l'Avant-projet sommaire (APS).

FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE :

REVISION DES STATUTS

Vu la délibération adoptée en comité syndical le 12 septembre 2022, portant sur l'adoption des modifications statutaires de la Fédération Eaux Puisaye Forterre ;

Considérant qu'il convient d'adopter les statuts modifiés de la Fédération Eaux Puisaye Forterre ;

Après présentation des modifications statutaires, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** les statuts de la Fédération Eaux Puisaye Forterre ;
- **Autorise** le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

NOMINATION REFERENT RELAIS DE L'EGALITE - PROGRAMME ERRE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'action « Elues Rurales Relais de l'Egalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) :

Le projet de l'AMRF se décline autour de trois axes « socles », adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

1. La désignation d'un élu référent au niveau départemental et l'identification des élus volontaires pour être « relais de l'Egalité » au niveau du conseil municipal (éventuellement en binôme, en fonction des besoins et disponibilités sur le terrain) ;

2. La formation des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination, grâce à une formation inédite et « spéciale élus » ;

3. La mise en place d'un réseau au niveau infra-départemental et national, regroupant les élus relais communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine, afin de renforcer des synergies locales (exemple : CIDFF, Familles Rurales, etc.).

Après lecture faite et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Soutient** cette action ;
- **Désigne** Madame Christiane MAUPRONT comme « élue rurale relais de l'Egalité » au sein du conseil municipal

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

CIMETIERE- PROCEDURE DE REPRISE DES SEPULTURES :

CHOIX DEVIS ETUDE TOPOGRAPHIQUE ET ETUDE DES INHUMES

La procédure de reprise des sépultures nécessite d'effectuer une étude topographique et une étude des inhumés.

Après avoir étudié les offres, la proposition du Group Elabor offrant plus de services, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de retenir** l'offre du Groupe ELABOR, pour un montant HT de 14 566,83 € HT ;
- **mandate** le Maire pour signer le devis et toutes pièces se rapportant à ce dossier

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

PREFECTURE DE L'YONNE :
REPARTITION DU FPIC

Conformément aux orientations fixées par le Parlement en 2011, l'article 144 de la loi de finances initiale pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme de péréquation appelé Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Après calcul des prélèvements et reversements du FPIC pour chaque ensemble intercommunal, le montant reversé de droit commun à la commune de Diges est de 27 570 €.

CCPF- CLECT :

1- APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT 2022

Vu le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges établi le 9 février 2022 ;
Vu le IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts qui dispose que le rapport de la CLECT « *est approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la commission* »,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve** le présent rapport de la CLECT de la Communauté de Communes de Puisaye Forterre du 26 septembre 2022 ;
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

2- ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEROGATOIRE

Vu le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges établi le 12 Novembre 2018, notamment les propositions de la CLECT pour une adoption dérogatoire des attributions de compensation (1° bis du V de l'article 1609 nonies du CGI) ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 26 septembre 2022 approuvant les montants dérogatoires d'attribution de compensation proposés par la CLECT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve** le montant dérogatoire d'attribution de compensation de 47 770 € pour la commune de Diges, tel que proposé par la CLECT dans son rapport établi le 09 février 2022 ;
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

ECOLE - PROJET PEDAGOGIQUE :
DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le projet pédagogique « CHORALE ECOLE 2022-2023 » présenté par la Directrice de l'école de Diges, comprenant la réalisation d'un projet artistique, aboutissant par un concert prévu en juin 2023 ;

Vu le devis de l'Association Le Triton pour mener ce projet, d'un montant de 1 950,00 € ;

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** d'attribuer une subvention de 1 500,00 € à l'école de Diges, pour le financement du projet pédagogique visé ci-dessus ;
- **mandate** le Maire pour effectuer les démarches nécessaires au versement de cette subvention.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

ASSOCIATION DES JEUNES DE DIGES :

DEMANDE DE SUBVENTION DECORATION DE NOEL

L'Association des Jeunes de Diges (AJD) souhaite réaliser des décorations de Noël pour décorer le village. Pour pouvoir acheter le matériel nécessaire à la fabrication des décorations, l'AJD demande à la commune une subvention de 1 000 €.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** d'attribuer une subvention de 1 000,00 € à l'Association des Jeunes de Diges ;
- **mandate** le Maire pour effectuer les démarches nécessaires au versement de cette subvention.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 0 voix

QUESTIONS DIVERSES :

1/ Sécheresse : suite à la période de sécheresse subie cette année, la commune a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la période du 10 avril 2022 au 4 septembre 2022. Le dossier est en cours d'instruction aux services de la Préfecture.

2/ Téléphonie mobile : Suite à la réunion du 9 septembre 2022 avec les intervenants de Bouygues télécom, de la Préfecture, et les pétitionnaires de Diges, les services de la Préfecture ont décidé de poursuivre l'installation de l'antenne Bouygues télécom au lieudit La Pierre des Plombs.

3/ Médecin généraliste : L'installation du médecin généraliste est normalement prévue courant 2023, certains problèmes administratifs étant encore à régler.

4/ Bibliothèque : Suite au décès de M. Jacky GUET, plusieurs personnes sont volontaires pour reprendre l'activité.

5/ SDEY : suite au dysfonctionnement des systèmes de télégestion SIGNIFY sur l'éclairage public, le SDEY a informé la commune par courrier que leur service travaux met tout en œuvre pour solutionner l'ensemble des problèmes.

6/ Reportage : L'Yonne Républicaine effectue un reportage sur la commune « Un jour dans l'Yonne à Diges », dont la parution est prévue le 21 novembre 2022.

7/ Le Digeois : Le journal de la commune sera distribué les 17 et 18 décembre, en même temps que les colis de Noël.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 1^{er} décembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le **1^{er} décembre**, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de

M. Jean-Luc VANDAELE, Maire.

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT, Adjoints.

M. Yves LE BOULBIN, Mme Martine VOIRIN, Mme Dominique BOUVIER, M.

Sébastien GUILLOT, Mme Céline ZIEJZDZALKA, M. Julien ARNAUD, M. Thomas DE BIE.
Absents excusés : M. Frédéric BLIN, M. Michel NADIN (pouvoir à Mme ZIEJZDZALKA)
Absente non excusée : Mme Julie BARBIER
Secrétaire de séance : M. Julien ARNAUD

REHABILITATION CAFE-RESTAURANT ET ENSEMBLE DES BATIMENTS ATTENANTS

D.2022/48 *visa préfecture le 06.12.2022*

Lancement d'une consultation pour un programmiste

Lors d'une réunion avec M. LEZEAN, Directeur du pôle Aménagement du territoire de la Communauté de Communes Puisaye Forterre, concernant la réhabilitation de l'ensemble immobilier du futur café-restaurant-tabac-multiservices, il a été évoqué la possibilité de faire appel à un programmiste.

Le Programmiste effectue une analyse complète du projet en respectant au mieux les besoins de la population et les attentes des élus. Il s'assure de l'opportunité et de la faisabilité de l'opération envisagée ; en définit le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle, ainsi que le processus de réalisation.

Si la consultation d'un programmiste est adoptée, les travaux seront repoussés de quelques mois. Il faudra donc, avec l'appui de la Communauté de Communes et de la Préfecture, demander un nouveau délai d'autorisation de fermeture provisoire de la régie tabac à la Direction Régionale des Douanes.

Après avoir étudié cette proposition, le Conseil municipal, à l'unanimité, **mandate** le Maire pour :

- **lancer** une simple consultation auprès de 3 programmistes ;
- **établir** le dossier de consultation.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 12 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 1 voix

MODIFICATION BUDGETAIRE

D.2022/49 *visa préfecture le 06.12.2022*

Quelques études non identifiées au moment du vote du budget ont dû être engagées, notamment pour la procédure de reprise des sépultures.

Les crédits budgétaires étant insuffisants, Il convient de procéder au virement des crédits suivant :

Article 21318	- 20 560,00 €
Article 2031	+ 20 560,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré,

Vote pour : 12 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Dont vote par procuration : 1 voix

QUESTIONS DIVERSES :

1/ Etude Géomexpert : les relevés et plans des bâtiments existants du futur commerce seront remis à la fin du mois de décembre 2022.

2/ Colis de Noël : la livraison est prévue le jeudi 15 novembre 2022. Les conseillers pourront les récupérer à 18h30 le jour même.

3/ Questionnaire/Sondage : un questionnaire concernant le projet du café multiservices sera distribué avec le journal communal.

4/ Fête de Noël de l'école : le jeudi 15 décembre, les enfants de l'école assisteront à un spectacle à la

salle des fêtes, qui sera suivi de la visite du Père Noël et du repas de Noël.

5/ Réunion des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes : Madame MAUPRONT, élue référente, va rédiger un article dans le journal communal.

Informations mairie

• Déclarations préalables de travaux et Permis de construire :

Déclarations Préalables :

Le 8 septembre 2022 par **Monsieur MORAINVILLE Richard** des Cognats – Abri de Jardin – Accordée.

Le 13 septembre 2022 par **EDF ENR** aux Fritons d'en haut – Installation générateur photovoltaïque – Accordée.

Le 15 septembre 2022 par **Monsieur GARBÉ Yoahn** de Sauilly – Création d'une fenêtre et modification d'ouvertures – En cours d'instruction.

Le 21 septembre 2022 par **Monsieur KONS Jean-Michel** à Champclos – Extension d'un garage – Accordée.

Le 29 novembre 2022 par **Monsieur ROY Jean Sébastien** aux Chesneaux – Extension de maison – En cours d'instruction.

Le 1^{er} décembre 2022 par **Monsieur BOUVIER Bruno** de Volvent – Mise en dur d'un Abri de jardin- En cours d'instruction.

Permis de Construire :

Le 23 août 2022 par **Monsieur GUAY Loïc ET Madame CASTELBOU Emeline** à Riot d'en Haut – Construction d'une Maison – Accordé.

Le 7 septembre 2022 par **Monsieur MARKZOLL Aloïs** de Sauilly– Construction d'un Garage – Accordé.

Le 4 septembre 2022 par **Monsieur BAILLOT Alain** des Jolivets d'en Bas – Extension maison - Accordé

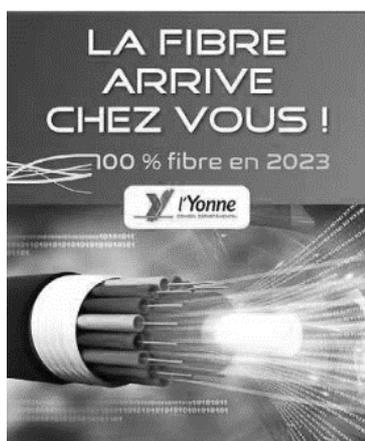


Merci d'informer au préalable le secrétariat de la mairie dans le cadre d'une demande pour l'installation de panneaux photovoltaïques, en nous précisant le nom de l'entreprise choisie.

Sur l'année 2022, ce sont 28 Déclarations préalables de travaux et 6 Permis de construire qui ont été déposés en mairie.

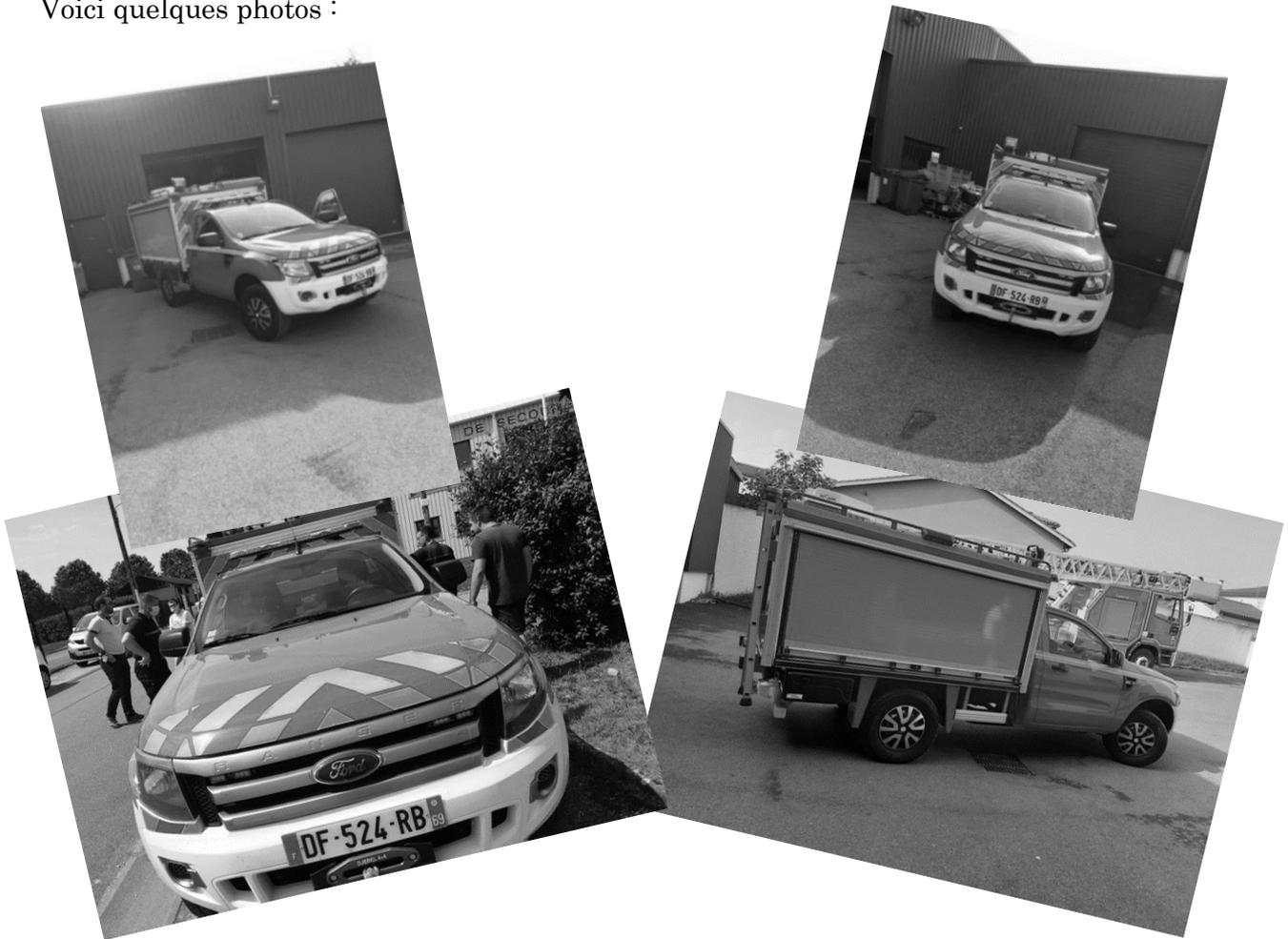
• La fibre :

Elle arrive !



• Camion des pompiers :

Dans un précédent numéro du Digeois, vous avez été informés de la participation de la commune à l'achat du camion des pompiers du CPI de POURRAIN.
Voici quelques photos :



50 % des interventions des pompiers bénévoles de Pourrain se font sur la commune de Diges

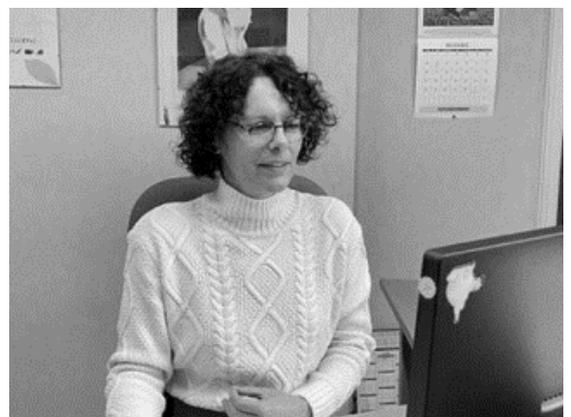
• Un nouveau visage à la mairie :

Madame Catherine HUBERT a pris ses fonctions de Secrétaire de mairie depuis le 1^{er} novembre 2022.

Elle travaille avec Agnès MOREAU-MALTÊTE qui prendra sa retraite le 1^{er} janvier 2023.

Catherine a une expérience solide des collectivités territoriales ayant travaillé dans les communes d'ESCAMPS et de MOULINS SUR OUANNE, puis à la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre et plus particulièrement dans le domaine comptable.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle carrière à DIGES.



•ACTIV' UNA :



ACTIV' UNA
PUISAYE-FORTERRE



Bléneau, Champignelles, Coulanges-la-Vineuse
Coulanges-sur-Yonne, Courson, Saint-Fargeau
Saint-Sauveur-en-Puisaye, Toucy



Services d'Aide au Maintien à Domicile
Siège social : 8 rue du Pont Capureau 89130 TOUCY
Tél. : 03.86.74.92.80
activunapuisayeforterre@outlook.fr

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre, membre du réseau UNA, œuvre pour le maintien à domicile des bénéficiaires.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre est une Association à but non lucratif. Elle fait partie du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Elle est organisée en 4 secteurs d'intervention dont le Secteur de Champignelles – Toucy qui comprend le village de Diges.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre a pour objectif d'apporter un confort de vie et d'accompagner au quotidien toute personne fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie ainsi que son entourage dans le respect des obligations légales et réglementaires.

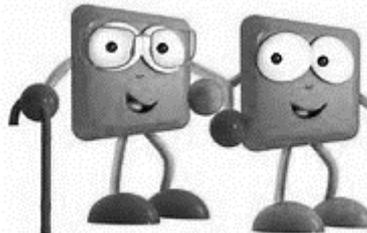
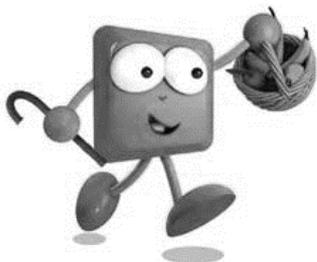
Elle s'adresse à tout public de la naissance à la fin de vie, quel que soit son lieu de vie.

L'Association propose le Service Prestataire d'Aide à domicile qui assure l'aide aux tâches ménagères et l'aide aux actes de la vie quotidienne (courses, repas, aide à la toilette, ...).

L'Association est à la disposition de chacun pour établir tout dossier de demande d'aide possible.

En 2021, l'Association est intervenue auprès de 840 bénéficiaires sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre dont 13 bénéficiaires pour la commune de Diges.

Elle emploie environ 120 salariés intervenant à domicile (aide à domicile et aide-soignant). L'Association recrute sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre.



• Elu Rural Relai de l'Égalité :



Élu Rural Relai de l'Égalité

Le 25 novembre : journée contre les violences faites aux femmes : cause nationale.

Ces violences deviennent un fait de société.

Dans l'Yonne, sur 10 000 femmes, 59 sont victimes de violences intrafamiliales, soit la proportion la plus élevée de France. (Chiffres donnés par le Conseil Départemental).

Les violences ne sont pas que Physiques (bousculades, coups, brûlures...). Elles peuvent être Administratives (confiscation/chantage autour de documents officiels : carte d'identité, carnet de santé, diplômes...), Economiques (contrôle de dépenses, suppression des moyens de paiement...), Matérielles (briser ou lancer des objets), Psychologiques (Humiliation, harcèlement, chantage affectif, interdiction de fréquenter des amis, des collègues ; chantage autour des enfants..), Verbales (injures, menaces, dévalorisation..), Sexuelles.

Dans le contexte de violences, l'Association des Maires Ruraux (A M R) a porté le Projet Elu Rural Relai de l'Égalité. Une table ronde regroupant l'A M R, la préfecture, le Conseil Départemental, s'est tenue le 25 novembre à Pont / Vanne, en présence des maires, des ERRE. Les différentes structures d'accueil ont été présentées et le rôle de l'ERRE a été précisé.

Il est là pour **Ecouter et Accompagner**

La commune de Diges s'est mobilisée en élisant une Élu Rural Relai de l'Égalité (voir compte rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2022), que vous pouvez joindre soit :

- en déposant un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie au nom de : **Élu RRE**
- par mail : errediges@gmail.com.



• Repas des Aînés :

Malgré des cas de COVID, une Cinquantaine de convives se sont réunis le dimanche 23 octobre pour partager un moment convivial autour d'un délicieux repas concocté par la Farandole Gourmande et animé musicalement par Valérie Solo.



Lors de ce repas, nous avons eu le privilège d'accueillir, au moment du dessert, le doyen de notre commune avec qui nous avons fêté ses 101 ans, Monsieur Peltier, accompagné de sa fille.

• Célébration du 11 Novembre :

Les enfants de l'école sont venus accompagner Monsieur le Maire, les élus et les habitants lors de la cérémonie de commémoration du 11 Novembre. Chacun leur tour, ils ont lu des textes. Un grand merci à eux et à leurs enseignantes.



Après la lecture des noms présents sur le monument et la minute de recueillement, les enfants nous ont accompagnés au cimetière pour rendre hommage à nos soldats.

Après tout cela, ils avaient bien mérité de venir partager, à la mairie, le verre de l'amitié accompagné de quelques bonbons !

Ecole

L'éco- responsabilité, leitmotiv de l'école de Diges.

A l'école de Diges, on vit le développement durable.

En effet, l'éco-responsabilité devient le fil rouge des apprentissages.

Non seulement, l'école est partenaire d'associations visant à recycler des objets à des fins humanitaires (Bouchons 89, Baobab 89) mais elle organise diverses actions en lien avec le développement durable tout au long de l'année.



Pour les décorations de Noël du village mises en place par l'association des Jeunes de Diges, les élèves ont fabriqué des éco-sapins à partir de matières recyclables. Par ailleurs, une chorale d'école créée sur ce thème se finalisera par un spectacle en juin.



La Communauté de Communes de Puisaye Forterre interviendra sur le tri des déchets en février en classe de CM et leur fera bénéficier aussi d'une visite de la déchèterie.

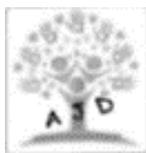
Les gestes écoresponsables font partie des réflexes quotidiens des élèves de l'école (tri des déchets, éteindre les lumières, économiser l'eau...)

Le vendredi 9 décembre, journée de la laïcité, un troc de livres est organisé dans les classes élémentaires pour donner une seconde vie à leurs livres personnels, geste d'éco-responsabilité mais également pour mettre en pratique la valeur du partage.



Les associations Digeoises

Association des Jeunes de Diges (AJD)



Un début
d'année réussi !

C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli un grand nombre de participants pour notre soirée d'Halloween qui a eu lieu le 31 octobre dernier. Au programme : séance de maquillage et notre traditionnel défilé dans le village, malgré la pluie ! De retour à la salle des fêtes, plus de 80 enfants et ados ont pu participer à différents stands : atelier créatif, fouille calaverasque, chasse aux énigmes pour les ados, espace photo avec impression en direct. Petits et grands se sont retrouvés autour d'un petit apéritif offert par notre association pour une soirée conviviale. Merci à tous pour votre présence et vos retours chaleureux !



A l'heure où nous rédigeons cet article, nous travaillons à l'organisation de notre mois de décembre : fabrication de décorations pour notre village, avec un nouvel espace à découvrir près de la salle des fêtes, matinée d'ateliers créatifs de Noël, organisation de différents jeux...

D'autre part, en partenariat avec les enseignantes de l'école, nous vous invitons à venir découvrir les « éco-sapins » des élèves des 4 classes qui seront exposés à l'église du 17 au 24 décembre. N'hésitez pas à venir découvrir leur travail réalisé collectivement. Vous pourrez également y admirer la crèche.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 14h-18h, le samedi 24 décembre 10h-16h

Nous aurons le plaisir de vous retrouver en janvier pour vous souhaiter nos bons vœux lors de notre premier loto !

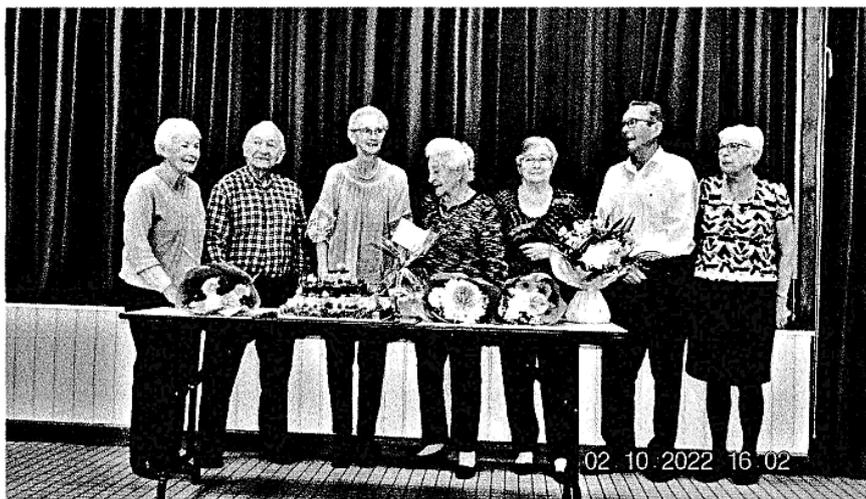
En attendant, profitez bien des fêtes de fin d'année, en espérant que nous aurons réussi à mettre quelques paillettes dans vos yeux lors d'une promenade dans le village !



Belles fêtes de fin d'année à tous !

L'Équipe de l'AJD

Alice, Audrey, Emeline et Marjorie



A l'occasion de son repas d'automne, le 2 Octobre dernier, le Club Marie Noël de Diges a fêté ses 40 ans d'existence. Au cours de ce déjeuner Mireille et Daniel Grisard ont été félicités et remerciés pour leurs quarante ans de fidélité au club et se sont vu offrir une invitation pour deux repas « dégustation » au Relais Poyaudin de Champignelles. Nous avons également remis un panier gourmand et bouquet de fleurs à Annette Antoine (anciennement trésorière) et à Henriette Ducloy (anciennement secrétaire) pour leurs bons et loyaux services au sein du club. Deux convives (une octogénaire et un nonagénaire) ont reçu chacun un panier gourmand, fleurs et bouteille de crémant. Ce fut un délicieux moment de partage, de convivialité et de bonne humeur.

Fête de la châtaigne du 15 octobre

Malgré un temps assez maussade une bonne ambiance était présente au sein du stand et la tenue de celui-ci s'est passée avec la présence de 6 à 8 bénévoles tout au long de la journée. Je voudrais aujourd'hui remercier toutes les pâtisseries qui ont oeuvré pour nous donner un grand éventail de sucré/salé et fait la pâte à gaufres. Toutes les pâtisseries ont été vendues. Encore merci à tous nos bénévoles.



Loto du dimanche 20 novembre

Notre loto a eu un franc succès puisque nous avons accueilli une centaine de joueurs dans la salle des fêtes.

Pour information : le concours de belote prévu le samedi 10 décembre est annulé.

Notre premier club se tiendra le jeudi 5 janvier avec l'enregistrement des adhésions pour 2023 et la dégustation de la galette des rois.

L'Assemblée générale du club se déroulera le jeudi 19 janvier à 14h30 suivi de notre après-midi club.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à adhérer au club. Celui-ci est ouvert à toute personne retraitée ou non ayant envie de participer à la vie associative de notre village : Diges.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. A bientôt.

Véronique Michaux - Présidente du Club Marie-Noël



Comité des Fêtes de Diges

VOTRE 41^{ème} FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

L'équipe du comité des fêtes était présente, malgré quelques absences (problèmes de santé) ce 15 octobre pour accueillir les visiteurs courageux ; le temps ayant décidé de gâcher la fête, la pluie nous a accompagnée presque toute la journée !

L'ensemble des exposants avait répondu présent, le flux des visiteurs a suivi les évolutions du temps, et n'en n'a pas découragés un grand nombre, venus comme d'habitude pour profiter des produits proposés. En effet en ce qui concerne le comité des fêtes, les stands du jus de pommes, des produits de la châtaigne, des crêpes, du boudin, des châtaignes grillées, de la restauration et de la buvette ont été diversement sollicités !!!

Le vide grenier ne restera pas dans les mémoires car encore une fois les conditions n'étaient pas à la flânerie ou à l'envie d'acheter, seul le marchand de parapluies aurait pu faire des affaires.

Les expositions avec l'artisanat dans la salle des fêtes, les motos et véhicules anciens ; les voitures de plus de trente ans d'âge ont agrémenté avec intérêt les nostalgiques.

L'église et la salle de la mairie ouvertes à cette occasion ont permis de découvrir des œuvres de peintres, photographe, et sculpteurs, une démonstration de sculpture offrait aux visiteurs la partie cachée de la création sur pierre brute.

Cette fête des membres du comité, de tous les bénévoles, mais aussi de tous les Digeois, nous donne un reflet de la notoriété acquise au fil des années. et grâce à la fidélité de tous nos visiteurs, le résultat est positif.

Je vous donne rendez-vous le 21 octobre 2023 pour la prochaine fête de la Châtaigne et à cet effet, si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, même quelques heures, vous serez les bienvenus.

En attendant de vous retrouver nombreux, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année 2022.

Bertrand Mauprout





FOOTBALL - CLUB DIGES - POURRAIN

Voilà presque trois mois que les footballeurs ont repris place sur leur terrain de jeu favori. Pour cette saison, nous sommes ravis que la plupart de nos licenciés retrouvent le droit de jouer normalement sans contrainte particulière. L'effectif général du club est stable par rapport aux 2 dernières années : 60 jeunes + 15 seniors. La catégorie qui rencontre un vif succès est celle des petits âgés de 7 à 10 ans, où l'on ne dénombre pas loin de 30 joueurs : ce qui permet de présenter à chaque plateau en Puisaye 2 ou 3 équipes le samedi matin. L'avenir est encourageant. Avant de continuer, je voulais remercier nos principaux partenaires qui nous soutiennent dans nos projets d'équipements pour les jeunes, donc merci à : Ets ROBIN-DUCROT, Ets SANCHEZ, le Garage des Michauts, Ets HIOLET et Ets RTP.

Fort de cet effectif, nous sommes représentés dans chaque catégorie d'âge mais il est vrai qu'à partir de la catégorie U13 jusqu'aux U18 nous sommes en entente avec le club de Toucy.

Au niveau encadrement, Le mercredi : pour l'instant nous avons toujours été en nombre suffisant : merci à Fred Gasset, Brian Lasne, Bagio, Julien Arnaud et moi-même. Pour le samedi : nous arrivons aussi à présenter 1 éducateur pour une équipe (il se peut d'arriver à 3 équipes en U9...). Merci aux parents qui prennent en charge une équipe et aussi à ceux qui gèrent la buvette et les photos...

Depuis 2 ans, nous avons instauré également un entraînement supplémentaire le lundi soir pour la catégorie U11 et fort de cet élan nous l'avons élargi aussi à la catégorie U9, ainsi c'est donc environ une vingtaine de petits moussaillons qui viennent progresser sous la houlette de Fred, Valentin et Nicolas.

Au niveau des résultats, sans rentrer dans les détails, les enfants montrent une réelle envie de se retrouver ensemble sur les terrains et les progrès se voient au fil des semaines. Il n'y a pas de classement pour les catégories jeunes âgés de moins de 11 ans.

Pour les catégories en entente avec Toucy, les résultats sont mitigés, l'équipe U13 se classe pour le moment à la fin de leur groupe (mais seulement 2 matchs ont été joués donc on espère une remontada...), alors que l'équipe des U15 caracole en tête de leur championnat en restant invaincue sur 4 matchs. Et l'équipe des U18 en manque d'effectif a été obligé de se rapprocher du club de St-Georges pour former une entente. Les premiers pas sont difficiles mais les éducateurs sont confiants pour la suite.



Pour finir, l'équipe sénior UFOLEP a subi quelques défaites depuis le début du championnat mais l'envie de nos jeunes joueurs finira par payer...

Stage de foot pendant les vacances de la Toussaint : encore sous la houlette de nos éducateurs bénévoles, notamment Fred qui a organisé ce stage sur 3 après-midi, les enfants âgés de 7 à 12 ans ont passé d'excellents moments tous ensemble avec un soleil radieux et des températures idéales pour jouer au foot... Les enfants ont répondu présents car pas loin d'une trentaine de joueurs ont évolué sur le terrain de foot de Pourrain. (Photos ci-dessous)

Je tenais également à remercier tous les bénévoles qui s'activent au sein de notre club que ce soit dans l'encadrement d'une équipe de jeunes ou pour aider lors des plateaux à domicile (café, goûter, buvette, nettoyage) ou pour le traçage des terrains et arbitrage et aussi pour les publications sur notre page Facebook.

Pour finir, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pour le bureau du club.

Nicolas PIERRON

Et merci également à nos Mamans Photographes ...Voici quelques photos du stage :



CLUB VTT CYCLO DIGES PUISAYE

1. Une belle dynamique d'entraînement

Ça y est ! Le rythme est pris ! Une très chouette dynamique d'entraînement saison 2022-2023 s'installe tous les mercredis après-midi en VTT et un samedi après-midi sur deux en route ou cyclo-cross pour nos jeunes. Nos adultes ne sont pas en reste avec les sorties du samedi après-midi que cela soit en VTT ou en route (avec le VC Toucy). N'hésitez pas jeunes et moins jeunes à nous rejoindre ! Merci à tous nos encadrants sans qui rien ne serait possible !

2. Une saison de cyclo-cross déjà bien entamée !

Plus d'une dizaine d'épreuves (FFC et UFOLEP) se sont déjà déroulées cette saison avec d'excellents résultats (victoires et podiums) quelles que soient les catégories. Notons les belles performances d'Isabelle avec plusieurs victoires en féminines et chez les adultes hommes, la renaissance sportive de Maxime ou encore les victoires et changement de catégorie de Florian, ainsi que chez les jeunes avec Lou.



3. L'organisation d'un premier cyclo-cross prometteur !

Sous une vraie météo de cyclo-cross avec pluie et boue au rendez-vous, le club a organisé le 20/11/22, son premier cyclo-cross UFOLEP. Coureurs, speaker et chronométreur ont apprécié cette journée sur le sol Digeois où pas moins de 80 cyclistes de 5 à 60 ans ont su en découdre dans des conditions devenues très difficiles et techniques au fur et à mesure de la journée ! Merci à l'ensemble des bénévoles et aux propriétaires des parcelles traversées ! Dommage que la météo n'ait pas encouragé la venue des spectateurs Digeois pour voir le spectacle et déguster les délicieuses crêpes de notre stand

buvette qui ont su réchauffer les cœurs !



Renseignements
pour petits et grands,
Guillaume au : 06.20.04.04.74

Quelques petites recettes de fêtes

Pas de fêtes de fin d'année sans douceurs...

Les bouchées feuilletées au praliné :

12 gavottes
1 tablette Nestlé Dessert Noir
40 gr de beurre
1 tablette Nestlé Dessert praliné

Dans un saladier, brisez les gavottes,
Faites fondre au bain marie les deux tablettes de chocolat avec le beurre,
Mélangez bien le chocolat fondu avec les brisures de gavottes.
Remplissez des petits moules en silicone et mettez au réfrigérateur pendant 5 heures.



La bûche choco-marron : pour 8/10 personnes

Biscuit aux marrons :

4 œufs
3 jaunes
50 ml de sucre (env. 50g)
70 gr de crème de marrons
30 gr de farine
25 ml d'huile

Fouettez vivement les œufs, les jaunes et le sucre pour que le mélange mousse et triple de volume. Ajoutez la crème de marrons puis fouettez énergiquement 2 mn pour obtenir un biscuit homogène et léger. Ajoutez la farine, fouettez énergiquement pour que la farine soit bien intégrée, puis finissez en ajoutant l'huile et fouettez. Etalez sur une plaque à pâtisserie à rebords et faites cuire au four (10 mn dans le four bas préchauffé, th.6/7 ou 200°C).

Laisser reposer 5 mn avant de démouler.



Mousse chocolat-marron :

100 gr chocolat noir
50 gr de crème de marrons
200 ml de crème entière liquide très froide
50 gr de brisures de marrons glacés (facultatif)

Chauffez le chocolat en morceaux 2 mn à 360 watts et laissez reposer 2 mn avant de mélanger. Si besoin, refaites chauffer par séquences de 30 s. Montez la crème en chantilly en finissez en ajoutant la crème de marrons. Incorporez délicatement cette chantilly dans le chocolat. Etalez la garniture sur les 2/3 du biscuit puis roulez-le en commençant par le côté garni. Mettez au réfrigérateur.

Nappage chocolat :

100 gr de chocolat noir
25 à 30 ml de lait à température ambiante

Chauffez le chocolat en morceaux 2mn30 à 360 watts et laissez reposer 2 ms avant de mélanger en versant le lait pour obtenir une consistance homogène. Nappez la bûche et décorez à votre guise.

MECANIQUE A DOMICILE

Toujours à votre service

- Entretien périodique
- Montage/Equilibrage de pneus
- Distribution/Embrayage
- Diagnostic électronique

Email : jmbdom80@outlook.com

N°06.20.73.94.80

Mr BRUN
Jimmy

3 Lieu dit Les
Beaufumés
80500
Ouanne

Wilfrid SWARTVAGHER

RENOVATION ET AMENAGEMENTS

en bois et matériaux naturels
intérieur et extérieur

89240 DIGES - 06 41 84 19 71
wilfrid.swartvagher@gmail.com

Couverture - Zinguerie
Démoussage

Denis CARRE

55 rue des Sources Montchenot

89240 DIGES

Tel : 03.86.41.14.89

RENAUDAT VINCENT



Plomberie
Chauffage
Zinguerie

Neuf
&
Rénovation

Entretien - Dépannage - Ramonage

4 Le Colombier 89240 DIGES

Tél/Fax : 03 86 41 28 28

Siret 448 887 190 000 16

DÉPÔT - VENTE DES TRÉSORS

Av. du Général de Gaulle - 89130 Toucy

06.27.69.46.35

depotauxtresors@orange.fr

N° Siret: 492 457 092

M.R Multi-Services

Morainville Richard | Homme toutes mains
SIRET 900791898 00019 | Morainvillerichard@gmail.com



Travaux int et ext, études toutes propositions

2 rue des corniers 89240 DIGES

06 15 03 57 76

COURTILLAT ERIC

4 hameau Arquetueuf

89240

Diges

Travaux publics et particuliers
Terrassement
Assainissement
Goudronnage



Tel : 03 86 41 00 75
portable : 06 62 35 00 75
courtillat@orange.fr

LUDO SERVICES

A la MAISON INTÉRIEURE
et Extérieur

Le Petit travaux de
jardinage

LE PETIT TRAVAUX
DE BRICOLAGE

SIRET 702.543.062

Tel: 06. 40 92 69 76

89240 POURRAIN

ludoservices89240@gmail.com

Art Batiment et Patrimoine

Maçonnerie neuf et rénovation
Enduit, Carrelage, Faïence
Couverture, Zinguerie
Aménagements de combles - A.B.P

14 la forêt 89240 DIGES
06 22 41 71 03 / 03 86 33 15 89
sarl.abp@sfr.fr
www.artbatimentetpatrimoine.fr



TOURNIER JEAN-PAUL
PEINTURE- PAPIERS PEINT

PEINTURE
DECORATION
REVETEMENT
DE SOL & MURS
VITRERIE



15, CHEMIN DES DEUX Puits
VOLVENT - 89240 DIGES

TEL : 03.86.41.17.35

06.13.22.72.75



AMBULANCE - VSL - TAXI

S^T CHRISTOPHE

03 86 41 51 09

89560.COURSON-
LES-CARRIERES

TAXIS : Andryes, Courson, Diges et Ouanne